



Décision relative à une demande de nouveaux emballages d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages pour le produit phytopharmaceutique **MILDORE***

*de la société INVESTIGACIONES Y APLICACIONES BIOTECNOLOGICAS S.L.
enregistrée sous le n°2021-3388*

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 12 avril 2022,

La mise sur le marché du produit référencé ci-après **est autorisée** dans les nouveaux emballages décrits en annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales sur le produit

Nom du produit	MILDORE
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	INVESTIGACIONES Y APLICACIONES BIOTECNOLOGICAS S.L. P.I Moncada III Avda Paret del Patriarca 11-B 46113 MONCADA VALENCE Espagne
Formulation	Poudre mouillable (WP)
Contenant	1.10 ⁸ UFC/g - <i>Bacillus subtilis</i> souche IAB/BS03
Numéro d'intrant	500-2018.01
Numéro d'AMM	2200311
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel
Mention particulière	Produit à faible risque au sens de l'article 47 du règlement (CE) 1107/2009

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 29/04/2022

DocuSigned by:

Charlotte Grastisseur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



ANNEXE : Nouveaux emballages du produit

Vente et distribution

Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages :

Emballage	Contenance
Sacs en polyéthylène téréphthalate / aluminium / polyéthylène basse densité	250 g ; 500 g ; 1 kg
Sacs en polyéthylène téréphthalate / aluminium / polyéthylène	5 kg
Sacs en polyéthylène téréphthalate / métal / polyéthylène	250 g ; 1 kg ; 5 kg